

tion. Cette possibilité n'avait jamais été prévue, ni envisagée auparavant.

M. Harvey (Edmonton-Est): Dans sa décision, la présidence nous a donné raison.

M. Hawkes: La présidence a jugé que, au niveau de la procédure, la tactique était correcte, mais c'est quand même une nouvelle méthode dilatoire pour exiger un vote. Environ 40 députés du NPD devraient être présents à la Chambre pour le vote aujourd'hui et nous verrons bien, madame la Présidente, combien y seront vraiment?

La présidente suppléante (Mme Champagne): À l'ordre, s'il vous plaît.

M. Harvey (Edmonton-Est): Madame la Présidente, je voudrais une précision. Le député insinue-t-il que la Présidence se serait trompée hier en rendant sa décision?

M. Hawkes: Je dis que le Nouveau Parti démocratique a eu tort de placer le greffier dans une position équivoque en ayant recours à l'article du Règlement concernant les avis de motion et en insistant pour que le greffier n'en parle pas. C'est peut-être une démarche correcte du point de vue légal, mais elle démontre que le NPD ne se soucie guère du contribuable canadien.

Madame la Présidente, savez-vous combien le vote de cet après-midi va coûter? Parce que c'est un vote de censure, nous avons dû rappeler des députés déjà rendus à des milliers de milles d'ici. Les Canadiens savent ce que coûte un billet d'avion, car ils lisent les annonces de journaux en quête de vols à rabais. Le contribuable de Calgary qui a des parents en Nouvelle-Écosse achète un billet de 350 \$ ou 400 \$ en classe économique, fait ses bagages et part.

Le NPD a tenu sa démarche secrète, forçant nos députés à revenir à Ottawa aujourd'hui pour voter cet après-midi. Peut-être ont-ils dû annuler des engagements pour lesquels d'autres acquittent la note. Ils payent plein prix parce qu'ils ont été forcés de faire leurs réservations à la dernière minute. Combien de milliers de dollars cette tactique du NPD coûte-t-elle aux contribuables, alors que le vote aurait pu être reporté à lundi? Nous aurons un autre vote lundi et nous pourrions comparer le nombre de députés néo-démocrates qui vont voter aujourd'hui et le nombre de ceux qui vont être ici lundi.

• (1040)

S'ils étaient vraiment intéressés à représenter leurs électeurs à la Chambre, les gens qui payent leur salaire, n'aimeraient-ils pas avoir le vote le jour où ils peuvent être à Ottawa? Je prédis qu'ils vont avoir deux fois plus de

Recours au Règlement

députés lundi qu'ils n'en ont aujourd'hui pour voter sur leur propre motion, mais n'empêche qu'ils sont responsables des dépenses de voyage additionnelles de 50 000 \$, 75 000 \$ ou 100 000 \$ parce que, mercredi soir, ils ne nous ont pas dit qu'ils avaient donné avis de leur motion.

Les députés sont allés travailler à Vancouver, Yellowknife, Terre-Neuve et Boston parce que le contribuable les paye pour le faire. Aujourd'hui, ils ne peuvent pas travailler parce qu'ils sont à bord des avions, aux frais du contribuable. Peut-être que certains d'entre eux peuvent quitter à temps pour retourner dans leur circonscription et travailler pendant la fin de semaine et que d'autres ne peuvent même pas s'y rendre, ce qui leur fait manquer deux jours de travail. Ils gaspillent les deniers publics en s'imaginant comme des enfants qu'il faut faire de l'obstruction ici coûte que coûte, heure après heure, jour après jour, au sujet de mesures auxquelles ils ne s'opposent même pas.

Cette semaine, la Chambre a siégé tard mercredi soir à cause d'une motion de clôture visant à procéder à l'adoption d'un projet de loi sur l'assurance-récolte auquel ils n'ont même pas eu le courage de s'opposer. Ils sont intervenus longuement cette semaine, après 31 heures d'obstruction au comité, de nombreuses heures devant la télévision avec des oreillers et des couvertures, puis aujourd'hui, à la Chambre, avec un autre million de dollars d'obstruction sur le même sujet. Ils sont intervenus pour faire sans cesse de l'obstruction.

Ce qu'il en a coûté, les 34 fois, je n'en sais rien. J'étais présent et j'écoutais la musique. Ils se vantent qu'en moins d'une année complète de séances au Parlement, ils ont fait de l'obstruction pendant au moins 34 jours, ce qui correspond à au moins 34 millions de dollars.

Nous ne proposons pas la motion d'attribution de temps ou la motion de clôture le jour où la question est mise sur le tapis. Il y a eu au moins une journée d'intervalle toutes les fois où nous avons dû surmonter cette obstruction, et deux fois 34 font 68. En réalité, à la Chambre seulement, sans compter les comités, ils ont fait de l'obstruction pour la somme rondelette d'au moins 68 millions de dollars en moins d'un an.

Ils interviennent ici à la Chambre et parlent d'argent pour des programmes destinés aux femmes, aux autochtones, et pour beaucoup de bonnes causes. Aujourd'hui même, environ 100 000 \$ en frais de déplacement seront versés à des compagnies aériennes et à des compagnies de taxi, alors que nous souhaiterions les voir consacrés aux groupements féminins, aux autochtones et au régime d'assurance-maladie. Mais non, adoptant une attitude